



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AUTOMOBILISTE

MOTOCYCLISTE

PASSAGER

PIÉTON

TÉLÉPHONE

VITESSE

ALCOOL

ACCIDENT

DÉCÈS

ROUTE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

BILAN ACCIDENTALITÉ EN LOIR-ET-CHER // 2014



À partir du 1er juillet 2015 : le taux d'alcool autorisé est 0,2 g/l pour tous les permis probatoires

0,2 g D'ALCOOL
PAR LITRE DE SANG C'EST : **ZÉRO**
VERRE D'ALCOOL
RIEN, NIET, NIENTE, NADA, NICHTS, FOYE, KEUD,
PEANUTS, QUE DALLE, QUE TCHI, WALOU...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



À partir du 1er juillet 2015 : le taux d'alcool autorisé est 0,2 g/l par litre de sang pour tous les permis probatoires



LE RISQUE
D'ACCIDENT



AUGMENTÉ
DE MOITIÉ

PAR RAPPORT
À UN CONDUCTEUR
SOBRE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



@routeplussure

// ÉDITO //



Alors que 2013 avait enregistré une baisse significative de l'accidentalité, l'année 2014 a été marquée par de très mauvais résultats.

Avec 43 tués, 2014 est en rupture totale avec la tendance d'amélioration constatée depuis plusieurs années. Mis à part le nombre de blessés, tous les indicateurs sont à la hausse : augmentation du nombre d'accidents corporels de 2,5 %, augmentation du nombre d'accidents mortels de 32 %, augmentation du nombre de tués de 39 % et augmentation du nombre de blessés hospitalisés de 7 %.

En 2014, le taux de gravité des accidents est très élevé et 28 % des tués sont des usagers vulnérables (cyclomotoristes, motocyclistes mais surtout piétons). De plus, malgré les nombreux dispositifs d'éducation et de prévention mis en place en direction des jeunes, la mortalité des moins de 24 ans est en forte augmentation (1 tué sur 4 a moins de 24 ans). À l'inverse, la part des seniors dans la mortalité est en léger recul (21 % des tués en 2014 contre 29 % en 2013).

Un relâchement du comportement des conducteurs est à l'origine de cette situation préoccupante. Parmi les facteurs comportementaux les plus fréquemment constatés dans les accidents mortels se trouvent la vitesse excessive ou inadaptée (cause principale d'au moins 40 % des accidents mortels), les conduites addictives (l'alcool et les stupéfiants seraient causes principales d'au moins 16 % des accidents mortels) et le refus de priorité (cause principale d'au moins 11 % des accidents mortels).

Au niveau national, 2014 a vu, pour la première fois depuis 12 ans, la mortalité routière augmenter. Ces résultats ont conduit le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, à annoncer dès janvier 2015, la mise en place d'un « plan d'action offensif, ambitieux et cohérent afin de relancer la dynamique de réduction de l'accidentalité ». En Loir-et-Cher, ces résultats se sont traduits par un engagement encore plus important de la part de tous les acteurs de la sécurité routière.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Yves Le Breton ; DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Alain Brossais ;
RÉDACTION : Observatoire Départemental de la Sécurité Routière de la DDT
(Direction Départementale des Territoires), CONCEPTION : Flamingo Communications ;
IMPRESSION : Imprimerie ISF

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P 40299 - 41 006 BLOIS CEDEX
WWW.LOIR-ET-CHER.GOUV.FR FACEBOOK.COM/PREFET41

SOMMAIRE

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EN LOIR-ET-CHER - 2014

//01 Panorama du Loir-et-Cher

..... Page 6

//03 Causes des accidents

..... Page 14

//02 Profils des usagers et des victimes

..... Page 8

//04 Contextes des accidents

..... Page 17

// LÉGENDE DES PICTOGRAMMES //



Véhicule léger



Poids-lourd



Véhicule
utilitaire



Transports
en commun



Autre
(ex. voiturette)



Cyclomoteur



Moto



Vélo



Piétons



Le Document Général d'Orientation : un document d'analyse, de synthèse et d'engagements partagés

Afin de contribuer localement à l'objectif national de réduction de moitié de la mortalité routière d'ici 2020, le département de Loir-et-Cher a défini dans son Document Général d'Orientation (DGO) 2013 – 2017, les axes prioritaires de la politique à mener pour faire reculer le nombre et la gravité des accidents.

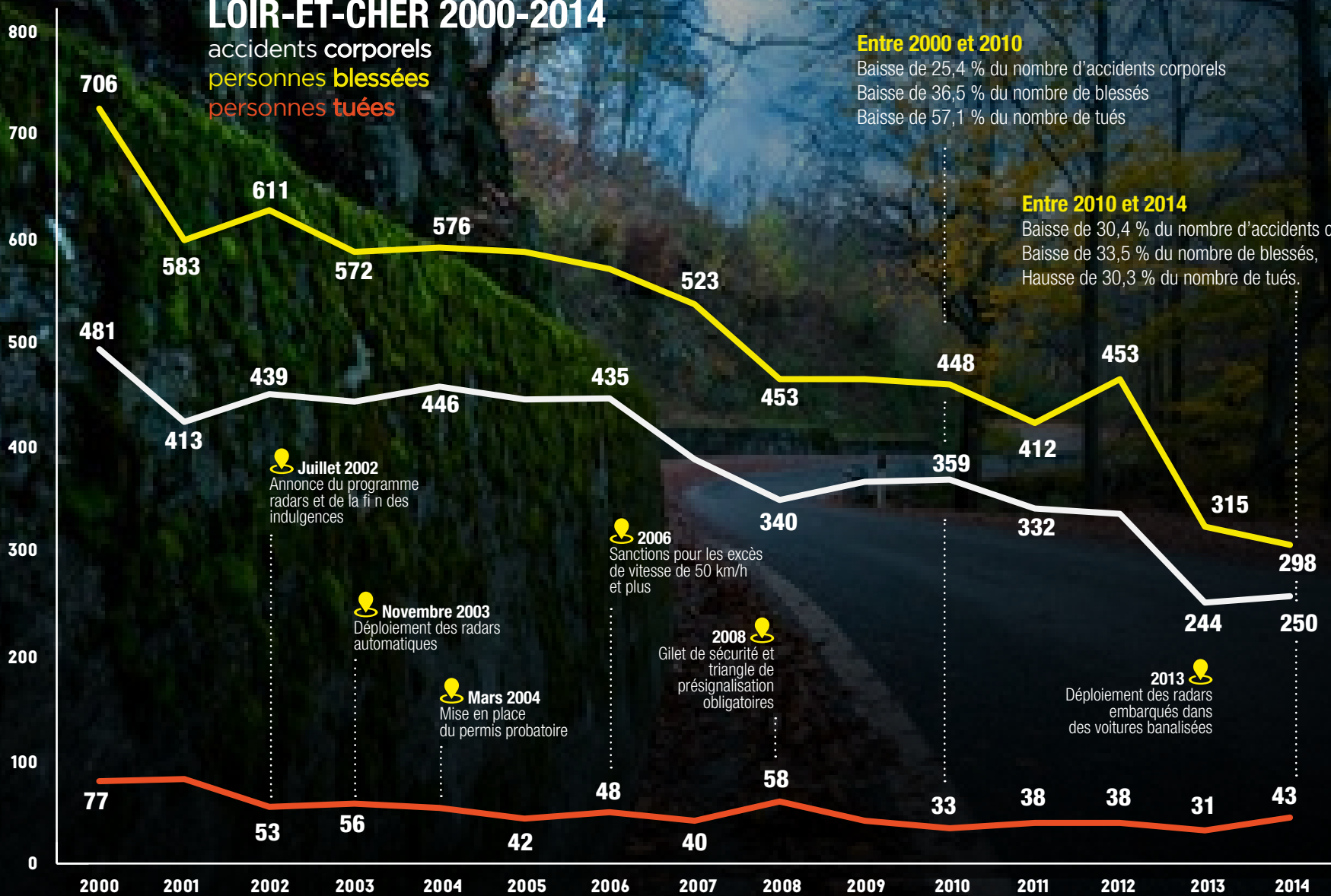
4 enjeux ont été retenus pour le département. Ils correspondent aux principaux facteurs accidentogènes (vitesse et alcool/stupéfiants) et aux personnes les plus exposées (jeunes et usagers vulnérables).

Pour chacun de ces enjeux, l'atteinte ou non des objectifs fixés par le DGO est analysée chaque année au travers de ce bilan de l'accidentalité.

//01 Panorama

LOIR-ET-CHER 2000-2014

accidents corporels
personnes blessées
personnes tuées



// EN 2014 //

250
accidents corporels

037
accidents mortels

043
personnes tuées

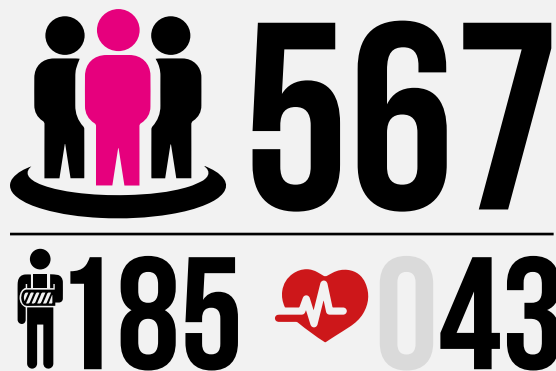
298
personnes blessées

185
personnes hospitalisées

567
personnes impliquées

//02 Profils des usagers et des victimes

PERSONNES IMPLIQUÉES DANS UN ACCIDENT CORPOREL (conducteurs, passagers, piétons)

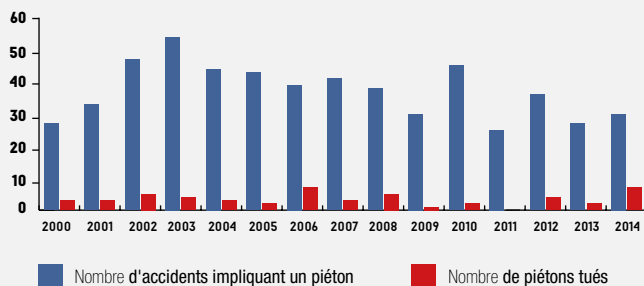


En 2014, **567** personnes ont été impliquées dans un accident corporel (conducteurs, passagers ou piétons), ce qui représente une légère baisse par rapport à 2013 (- 2 %).

65 % de ces personnes sont des usagers de véhicules légers. Parmi les **567** personnes impliquées, **185** ont été blessées et hospitalisées plus de 24 heures (**32,6 %** contre **29,1 %** en 2013) et **43** ont été tuées (**7,6 %** contre **5,3 %** en 2013).

L'année 2014 est donc marquée par l'augmentation de la gravité des accidents : il n'y a pas plus de personnes impliquées qu'en 2013, mais les conséquences sont plus graves (plus de blessés hospitalisés et plus de tués).

MORTALITÉ DES PIÉTONS

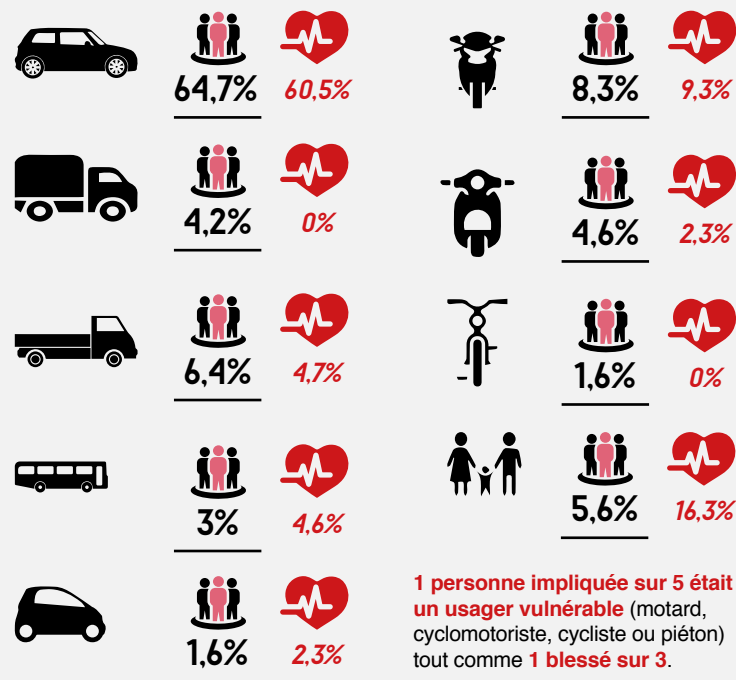


La mortalité des piétons a considérablement augmenté en 2014 (**7 tués** sur 43, soit **16 %** des tués contre 9,7 % en 2013).

Un nombre de tués aussi élevé n'avait pas été enregistré depuis 2006.

Parmi les **7 piétons tués** en 2014, **4** ont plus de **80 ans**.

PERSONNES IMPLIQUÉES ET TUÉES DANS UN ACCIDENT CORPOREL (en fonction du mode de transport)



1 personne impliquée sur **5** était un usager vulnérable (motard, cyclomotoriste, cycliste ou piéton) tout comme **1** blessé sur **3**.

Le nombre de victimes a diminué chez les cyclistes et les cyclomotoristes. En revanche, il a augmenté de façon non négligeable chez les motards. **28 % des tués** sont des usagers vulnérables contre 32 % en 2013.

Aucun usager de poids-lourd n'est décédé sur les routes du Loir-et-Cher en 2014, tout comme en 2013. Cependant, cette catégorie d'usager est impliquée dans **7** accidents mortels (contre 4 en 2013).

// EN 2014 //

Mortalité
Véhicules légers



Mortalité
Deux-roues motorisés



Mortalité
Piétons



Mortalité
Cyclistes



Enjeux "usagers vulnérables"

« ABAISSER LE NOMBRE ET LE TAUX DE TUÉS EN CYCLOMOTEURS, POUR ATTEINDRE LE TAUX RÉGIONAL 2007 - 2011, SOIT 5 %, TOUT EN MAINTENANT DES TAUX INFÉRIEURS CHEZ LES AUTRES USAGERS VULNÉRABLES »

Si la mortalité des cyclistes, cyclomotoristes et motocyclistes a diminué en 2014, celle des piétons est particulièrement élevée. Les usagers vulnérables demeurent un enjeu fort du département et des efforts sont encore à fournir pour atteindre l'objectif fixé par le DGO.

//02 Profils des usagers et des victimes



PROFIL DES CONDUCTEURS IMPLIQUÉS DANS UN ACCIDENT CORPOREL

396

288 72,7%
108 27,3%

401 véhicules ont été impliqués dans un accident corporel en 2014. Parmi les 396 conducteurs identifiés, 73 % sont des hommes. Le risque d'être tué dans un accident de la route est plus élevé pour les hommes : en 2014 encore, ¾ des personnes tuées sont des hommes.

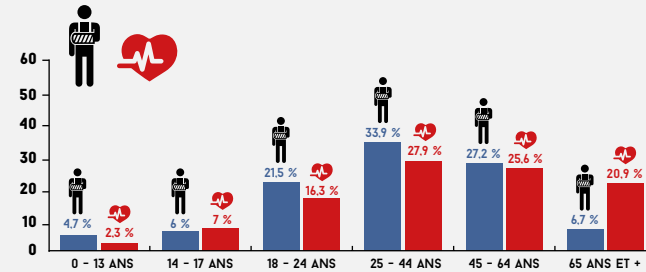
PROFIL DES PERSONNES TUÉES DANS UN ACCIDENT

043 **3/4**

032 74,4%
011 25,6%

**DES PERSONNES TUÉES
sont des hommes**

RÉPARTITION DES VICTIMES (BLESSÉS/TUÉS) PAR TRANCHE D'ÂGE (piétons, bicyclettes, motos, VL, VU, PL...)



38 % des conducteurs impliqués ont entre 25 et 44 ans.

32 % ont entre 45 et 64 ans.

Plus de la moitié des victimes ont entre 25 et 64 ans, tranche d'âge correspondant aux personnes actives.

Malgré les nombreux dispositifs d'éducation et de prévention mis en place en direction des jeunes, la mortalité des moins de 24 ans a fortement augmenté (**1 tué sur 4 a moins de 24 ans**). Les jeunes de 18 à 24 ans représentent 18 % des conducteurs impliqués et 16 % des tués (alors qu'ils ne représentent que 7 % de la population du département).

En ce qui concerne les seniors, s'ils ne représentent que 9 % des conducteurs impliqués, ils représentent 21 % des tués.

MORTALITÉ DES 14 - 24 ANS ET DES SENIORS

En 2014, 10 personnes âgées de 14 à 24 ans sont décédées sur les routes, contre 2 en 2013 (soit 23,3 % des tués contre 6,5 % en 2013). Parmi elles, 6 sont en position de conducteurs, 2 sont passagers et 2 sont piétons.

En ce qui concerne les seniors, 9 personnes de plus de 65 ans sont décédées en 2014 (ce qui représente 21 % du nombre total de tués) tout comme en 2013 (ce qui représentait 29 % du nombre total de tués). Ces 9 seniors ont tous plus de 70 ans et 4 d'entre eux sont piétons (84 à 92 ans).

// EN 2014 //

Moins de 18 ans
Mortalité



18-24 ans
Mortalité



25-44 ans
Mortalité



45-64 ans
Mortalité



65 ans et +
Mortalité



Enjeu "Jeunes 14 - 24 ans"

« RÉDUIRE LA PART DES CONDUCTEURS ÂGÉS DE 18 À 24 ANS IMPLIQUÉS DANS LES ACCIDENTS MORTELS AFIN DE TENDRE VERS LE TAUX RÉGIONAL 2007 - 2011 DE 19 % »

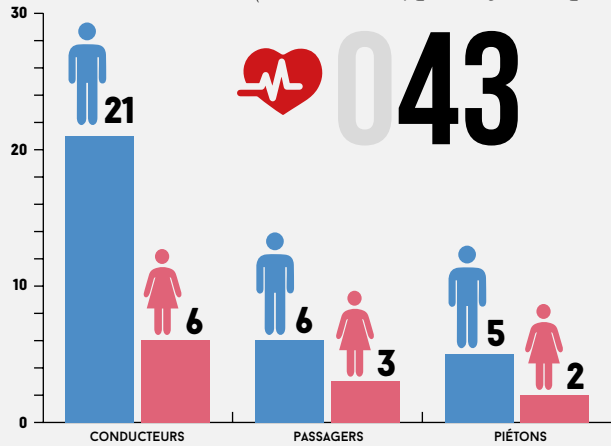
En 2014, sur les 55 conducteurs impliqués dans un accident mortel (37 au total), 10 avaient entre 18 et 24 ans, soit 18,2 % des conducteurs impliqués. En ce qui concerne les accidents corporels, ce sont également près de 18 % des conducteurs impliqués qui sont âgés de 18 à 24 ans.

//02

Profils des usagers et des victimes

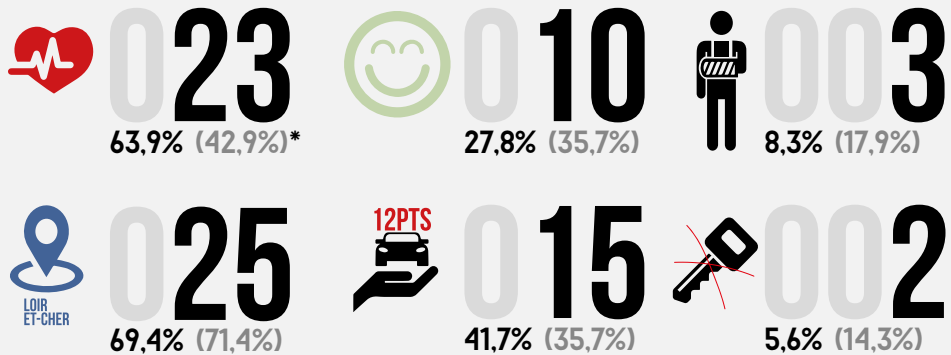
-  PERSONNES BLESSÉES ET HOSPITALISÉES PLUS DE 24H
-  PERSONNES TUÉES
-  PERSONNES INDEMNES
-  PERSONNES ORIGINAIRES DE LOIR-ET-CHER
-  PERSONNES N'AYANT PLUS DE PERMIS
-  PERSONNES AYANT 12 POINTS AU PERMIS

PROFIL DES PERSONNES TUÉES EN 2014 (conducteurs, passagers et piétons)

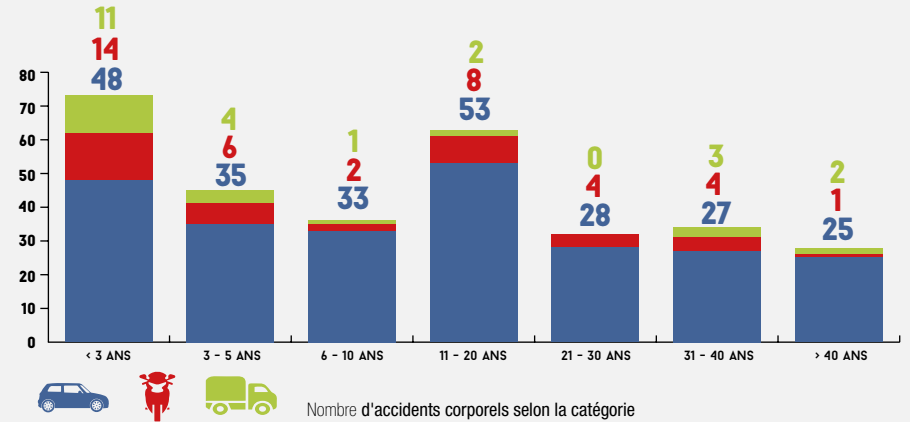


9 personnes sont décédées alors qu'elles étaient passagères, soit 1 tué sur 5.
7 piétons sont décédés, soit 1 tué sur 6.
63 % des personnes tuées étaient en position de conducteur.

PARMI LES 36 CONDUCTEURS IDENTIFIÉS comme auteurs présumés dans les 37 accidents mortels en 2014



ANCIENNETÉ DU PERMIS DES CONDUCTEURS impliqués dans un accident corporel



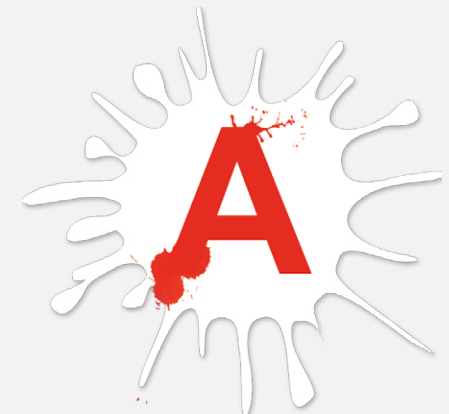
Les titulaires d'un permis de moins de 3 ans sont fortement impliqués dans les accidents corporels.

Cette implication diminue ensuite mais les conducteurs dits confirmés (11 à 20 ans de permis) semblent relâcher leur vigilance puisqu'on constate une inversion de la tendance pour ces usagers (notamment en véhicule léger et en moto).

19,3%
DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES LÉGERS

35,9%
DES CONDUCTEURS DE MOTOS

55,6%
DES CONDUCTEURS DE POIDS-LOURDS



IMPLIQUÉS dans un ACCIDENT CORPOREL sont des conducteurs novices

//03 Causes des accidents

-  VITESSE
-  ALCOOL/STUPÉFIANTS
-  REFUS DE PRIORITÉ
-  ACCIDENTS CORPORELS

PARMI LES **36** CONDUCTEURS IDENTIFIÉS
comme auteurs présumés
dans les **37 accidents mortels en 2014**

 014

La vitesse excessive ou inadaptée a été retenue comme cause principale dans près de 40 % des accidents mortels.

 006

La cause alcool et / ou stupéfiants l'a été dans 6 accidents mortels (soit 16 %) et la cause refus de priorité, dans 4 accidents mortels (soit 11 %).

 004

Le comportement du conducteur est donc, dans la grande majorité des cas, à l'origine des accidents mortels.

Enjeux "Vitesse"



« RÉDUIRE LE NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS AVEC LA CAUSE VITESSE IDENTIFIÉE COMME CAUSE PRINCIPALE PAR LES FORCES DE L'ORDRE, EN SE BASANT SUR LES DONNÉES ACCIDENTALITÉ 2012 »

La vitesse reste encore souvent identifiée comme cause principale dans les accidents mortels sans qu'une amélioration ne s'amorce.

IMPLICATION DU FACTEUR ALCOOL dans les accidents corporels

 SUR **250** ACCIDENTS CORPORELS EN 2014

 **036** ACCIDENTS IMPLIQUANT des conducteurs à l'alcoolémie > au taux légal
92% EN DÉLIT
8% EN INFRACTION

 031 |  005



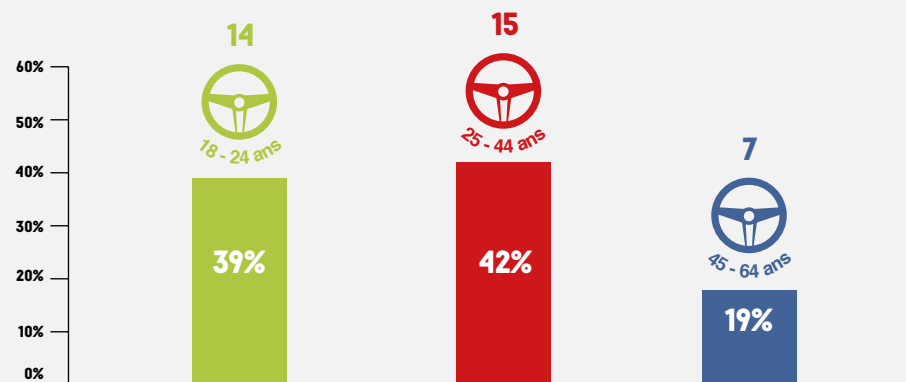
ACCIDENTS NOCTURNES

19 accidents ont eu lieu la nuit, entre 22h00 et 6h00 (53 %) et 15 d'entre eux n'impliquaient qu'un véhicule.

8 conducteurs avaient entre 18 et 24 ans, 8 avaient entre 25 et 44 ans et 3 avaient entre 45 et 64 ans. 16 conducteurs étaient des hommes (84 %) et 3 étaient des femmes (16 %).

18 conducteurs étaient en délit (95 %) et 1 en infraction (5 %).

Tranches d'âge des conducteurs alcoolisés



1 ACCIDENT MORTEL SUR 5
implique au moins
un conducteur à alcoolémie > au taux légal



037



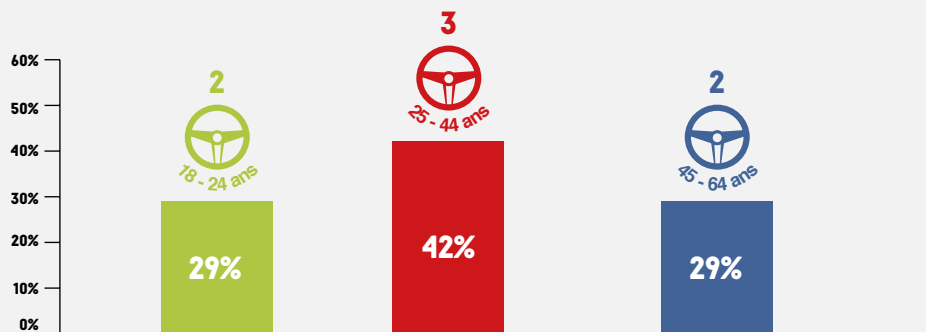
007

Sur les **37** accidents mortels,
7 accidents mortels impliquent un
conducteur à l'alcoolémie supérieure
au taux légal (**19 %**).

7 conducteurs en délit.

7 hommes

6 accidents mortels ont eu lieu
la nuit, entre 22h00 et 6h00 (**86 %**)
et **5** d'entre eux n'impliquaient qu'un
seul véhicule.



TRANCHE D'ÂGE DES CONDUCTEURS IMPLIQUÉS

Enjeu "Alcool, stupéfiants et autres addictions"

« RÉDUIRE LA PART DES ACCIDENTS AVEC PRÉSENCE D'ALCOOL »

En 2014, les accidents impliquant le facteur alcool ont fait 10 tués, soit 23 % du nombre total de tués.
La nuit, la gravité de ces accidents est 2,5 fois supérieure à la gravité de l'ensemble des accidents.
En outre, 22 % des accidents mortels ont impliqué un conducteur sous l'emprise de stupéfiants (contre 11 % en 2013)
et 8 % ont impliqué un conducteur sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants.

//04
**Contextes
des accidents**



ACCIDENT **MORTEL**



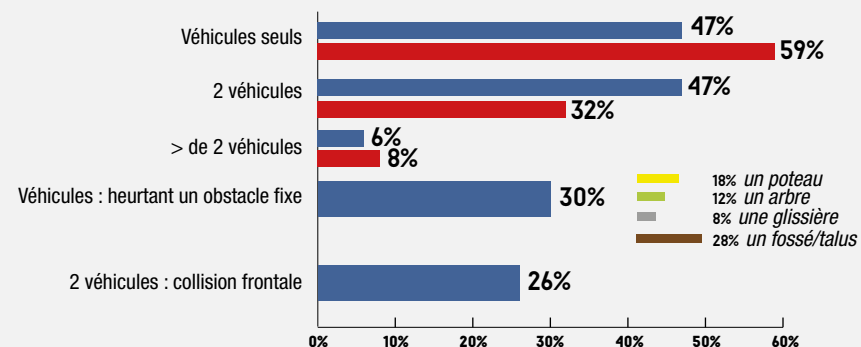
ACCIDENT **CORPOREL**



PERSONNES
TUÉES

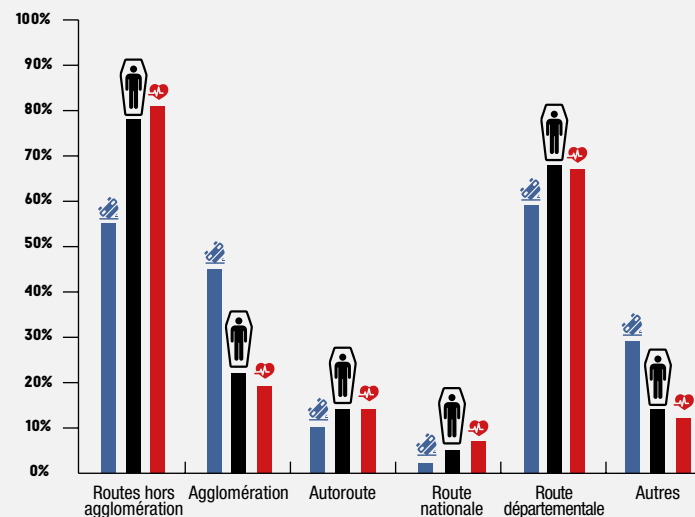
RÉPARTITION DES ACCIDENTS **CORPORELS** ET **MORTELS**

selon le type de collision



RÉPARTITION DES ACCIDENTS **CORPORELS**, **MORTELS** ET DES **TUÉS**

selon le milieu



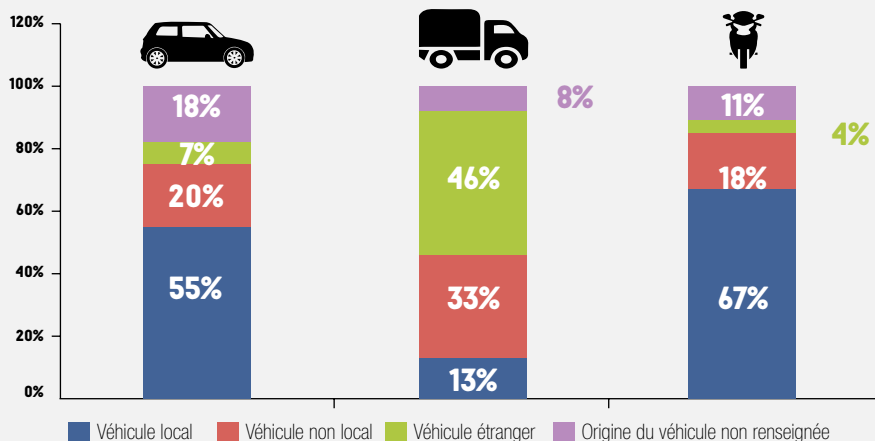
Les voies départementales qui représentent **40 %** du linéaire des voies de circulation du département, concentrent la majorité des accidents mortels (**68 %**).

La mortalité sur les autoroutes traversant le Loir-et-Cher et sur la RN 10 est en recul par rapport à 2013. Il est à noter que la RN 10 ne représente qu'une infime partie du réseau routier (moins de **1 %**) et que **5 %** des accidents mortels ont lieu sur cette voie. De la même manière, les trois autoroutes représentent **2 %** du linéaire de voies et concentrent **14 %** des accidents mortels.

//04 Contextes des accidents

ORIGINE DES VÉHICULES

impliqués dans les accidents



RÉPARTITION DES ACCIDENTS ET DES VICTIMES

selon le type de trajet

- TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL
- TRAJETS PROFESSIONNELS



20%*

17%



30%

24%

LES VICTIMES

BLESSÉES HOSPITALISÉES TUÉES

14%**

4%

9%

2%

* Lecture : une personne effectuant un trajet domicile / travail est impliquée dans 20 % des accidents corporels.

** Lecture : parmi l'ensemble des blessés hospitalisés, 14 % effectuaient un trajet domicile / travail.

À PARTIR DU 1ER JUILLET 2015 :
INTERDICTION DE PORTER ÉCOUTEURS, OREILLETTES OU CASQUES AUDIO EN CONDUISANT



#EcouteLaRoute

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



@routeplussure

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER